

Image not found or type unknown



## Entree de resto par lotissement privé

Par **rivet**, le **30/04/2008** à **15:46**

j'habite une maison dans un lotissement privé dont la voirie à été rachetée il y a qqes années par la mairie. rnrnDans une parcelle accolée à notre lotissement c'est consrduit un gite avec un resto ouvert 7 j/ 7 et dont l'entrée se fait par notre lotissement.rnrnEst ce normal qu'un resto s'instale dans un lotissemnt privé sachant que les camions refrigeres , le personnel et toute la clientele traverse notre lotissement pour si rendre, car soit disant ils n'ont pas eu le droit d'avoir un acce diret par la route nationnalernrnmerci pour votre réponse